

Le FIL

de Solidarité Paysans en Franche-Comté

N° 10

Décembre 2020

ÉDITORIAL

Lors de notre dernier rendez-vous nous sortions d'une période de confinement. En quelques semaines l'économie a été mise au pas par la nature et les risques pour la santé.

Et à l'heure où j'écris ces quelques lignes nous sommes de nouveau confinés, masques, tests, attestations sont de nouveau d'actualité. **L'isolement dans lequel nous plonge cette situation a mis en lumière notre fragilité et l'importance des liens qui nous relient.**

2020 s'inscrit comme une année très particulière parce qu'aux crises structurelles que subit l'agriculture s'ajoute la crise sanitaire qui bouleverse nos modes de vies, de production et de consommation et déstabilise la planète entière.

Ce virus propage une incertitude anxiogène, un horizon économique vacillant et des questions de société qui provoquent de fortes crispations. Une certitude émerge: « sortir de ce modèle impose de mobiliser des ressources nouvelles à partir de la solidarité ».

Rien de neuf, me direz-vous pour Solidarité Paysans dont c'est l'ADN. Et sa force aussi.

Force que nous puissions dans cette longue histoire qui a commencé par les luttes menées par des paysans pour défendre les droits de leurs collègues face à des créanciers peu scrupuleux.

La situation actuelle mise en évidence par la pandémie, par la dégradation des conditions d'exercice du métier de paysan dont nous sommes les témoins ne fait que renforcer les objectifs qui sous-tendent l'action de notre réseau: « **permettre le développement de tous les moyens nécessaires à la défense individuelle et collective des agriculteurs en difficulté** ». Avec ces valeurs fondamentales permettant de redonner sens au travail paysan, à sa dignité : « la mission prioritaire est de **lutter contre toute forme d'exclusion et de précarisation des agriculteurs**. Cette préoccupation passe par **un engagement de nature politique qui se doit d'impulser des débats, des réflexions... pour**

alerter et dénoncer toute forme d'exclusion et lutter concrètement contre les causes et les conséquences politiques de l'exclusion et fragilisation ».

Ces orientations fondamentales ont ancré l'action de Solidarité Paysans dès ses débuts mais la situation que nous vivons actuellement leur redonne une force particulière.

« Grâce à solidarité Paysans je me sens moins seul, j'ai trouvé des appuis pour résoudre mes difficultés.»

« La surcharge de travail ne me permet pas de prendre du recul face à ma situation, mais le fait d'être accompagné me redonne confiance et courage. Je veux rester paysan mais je veux développer une vie sociale nécessaire à mon équilibre.»

Ces mots d'adhérents accompagnés soulignent **l'importance de l'accompagnement individuel tout en soulevant des questions, des besoins qui relèvent d'orientations plus globales et politiques**. Et ce combat nous devons le mener ; nous ne pouvons pas nous taire face aux enjeux de développement agricole et sociétaux. Pendant le confinement, le réseau national a montré toute sa force, notamment sur les questions juridiques pour permettre d'améliorer les dispositifs de soutien économique envisagés par l'état.

Nous allons tourner la page 2020, ouvrir celle de 2021 et puisque le monde que l'on connaît vacille il faut donc inverser les choses et l'engagement de tous est indispensable. **Soyons enthousiastes, parce que notre action est porteuse de sens et de résilience à la fois personnelle et collective.**

Et que cette année 2021 nous donne l'occasion de vraies rencontres, échanges, combats dans le respect de tous pour participer activement **aux changements nécessaires** et susciter l'espoir d'un **monde plus solidaire**.

Marie-Andrée BESSON
Co-présidente, SP Jura



TÉMOIGNAGE : UNE TRANSMISSION DE FERME

Ne pas rester seul face à une situation difficile :
Parler, être écouté, préciser son projet

P., célibataire, a consacré sa vie à la ferme familiale qu'il a reprise depuis bientôt 40 ans. Aujourd'hui, âgé de 56 ans, il aspire à une autre vie. La fatigue se fait ressentir, la solitude est pesante et la lassitude est là. **Il a décidé de transmettre son exploitation**, sans attendre l'âge officiel de la retraite, pour prendre le temps de vivre autrement. L'exploitation de P., en très bon état de fonctionnement, est très rentable. Au regard de cette rentabilité, le prix de vente fixé est très raisonnable. Plusieurs repreneurs se sont montrés intéressés sans cependant donner suite, certains sans même avoir informé P. de leur décision. Seul face à cette situation qui s'installe dans la durée, P. vit de plus en plus durement cette réalité. **Il décide de sortir de son isolement et prend l'initiative d'appeler SP - APAD 25**. Le rendez-vous est pris avec le binôme qui se met à sa disposition pour répondre à son besoin d'écoute et d'échange.

P., comment as-tu pris connaissance de l'existence de SP – APAD 25 ?

J'avais suivi à la télévision sur ARTE, une émission qui m'avait marqué. Elle rapportait des expériences de Paysans accompagnés par Solidarité Paysans, dans leur reconversion et ce en relatant leur vécu avec émotion. Me trouvant en difficulté face à la transmission de mon exploitation, **j'ai repensé à cette émission et me suis alors décidé à appeler Solidarité Paysans.**

Qu'attendais-tu de l'accompagnement par l'association ?

Mon premier appel était un appel de détresse, j'avais besoin d'échanger : je m'interrogeais sur le fait que je n'accrochais avec aucun des repreneurs potentiels. J'en arrivais à me remettre en cause. Vivant seul, je supportais d'autant plus durement cette situation. **J'avais besoin d'en parler, d'échanger pour savoir si j'étais dans la bonne stratégie pour aboutir à mon objectif de transmission, de comprendre ce qui faisait**

obstacle. J'ai réfléchi et j'ai appelé. Le premier contact au téléphone avec la permanente a duré une demi-heure ; rapidement, rendez-vous fut pris avec deux bénévoles.

En quoi Solidarité Paysans - Apad25 a pu t'apporter des réponses ?

Dès le premier rendez-vous avec le binôme j'ai trouvé une oreille disponible, ouverte et attentive. Les deux bénévoles ayant une expérience différente, l'un est un agriculteur en retraite et l'autre un ancien dirigeant de TPE, leur écoute respective n'est pas la même, les deux se complètent.

J'étais démoralisé par la succession de contacts pris par plusieurs prétendants à la reprise restés sans suite. **Les rencontres avec le binôme m'ont permis, dès le premier entretien, de rompre la solitude, de préciser mes attentes et mon projet.** Les échanges autour de l'ensemble des questions que pose le projet de transmission m'ont permis d'être conforté dans mes choix et de me sentir préparé pour des réunions : la présence du binôme me donnant confiance, j'ai pu ainsi, lors d'une réunion avec un repreneur potentiel et un membre d'une organisation agricole, exprimer l'ensemble de mes attentes vis à vis du repreneur et faire part de mes remarques, ce que j'avais eu du mal à faire auparavant.

Aujourd'hui je suis parti pour transmettre à une personne que je connais en lui précisant mes attentes. Normalement je pourrai commencer ma nouvelle vie dans le courant du premier semestre 2021.

Je suis prêt à témoigner, partager mon expérience et accompagner des agriculteurs en difficulté dans le cadre de Solidarité Paysans – APAD 25

P., adhérent SP – APAD 25

ACTUALITÉ RÉGIONALE



TÉMOIGNAGES : DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES POUR CHAQUE ASSOCIATION !

Pour renforcer les équipes et faire face aux demandes d'accompagnement les associations de chaque département recrutent et forment de nouveaux bénévoles. Voici quelques témoignages de nouvelles recrues :



08/10 SP 70

Dans l'emballlement planétaire actuel au moment de passer le flambeau en tant que chef d'entreprise la question se pose : comment rendre le savoir-faire acquis durant une vie de travail passionnant ?

L'appel d'un ancien bénévole de solidarité paysan m'a tout de suite interpellé.

L'enfance dans une famille paysanne et les 45 années passées dans le milieu de l'élevage m'ont permis d'appréhender les pièges qui font qu'un choix de vie peut devenir un enfer.

Aider une personne à comprendre pourquoi elle s'est "embourbée" dans le chemin et faire sauter les verrous qui brisent son horizon, voilà une tâche qui fait du bien !

Claude Dumont, SP39



17/09 SP 25

La formation des nouveaux bénévoles a été très bien organisée avec beaucoup d'interactions et aucun temps morts. Il y avait une très bonne ambiance et l'approche des anciens bénévoles était très enrichissante.

Lors de mon premier accompagnement, j'ai très facilement trouvé ma place **grâce à la bienveillance des deux autres bénévoles** toujours soucieux de mon intégration. Un grand merci à eux. J'en ai tiré un bénéfice personnel parce que, dès le premier contact, j'ai beaucoup appris. Ce qui m'interroge par rapport à l'accompagnement, c'est que, notre temps étant illimité, nous devons **faire attention à ne pas tomber dans le « faire à la place de »** mais devons garder une posture d'accompagnement. Ce qui me plaît c'est de cerner les contours d'une situation donnée.

Mon ressenti sur l'action de Solidarité Paysans est que **son action a toute sa place dans le monde agricole et l'aura d'autant plus en raison de la situation actuelle**. J'apprécie beaucoup l'équipe locale composée de personnes très complémentaires et bienveillantes. Mon regret serait de ne pas avoir plus de temps à consacrer à l'association.

Roland Bouquet, SP25

Aider les paysans qui sont sur le chemin de l'exclusion : c'est cet aspect de l'aide qui m'intéresse, dans la démarche de Solidarité Paysans 70.

Le système agricole actuel crée de l'exclusion pour de nombreux paysans. Je ne veux pas en rappeler les causes, vous les connaissez depuis bien des années, chers lectrices et lecteurs.

J'ai donc intégré l'équipe départementale de Haute Saône, après sollicitation, en tant que jeune retraité accompagnateur bénévole.

Ma première expérience s'est déroulée **en binôme avec un accompagnant « confirmé »**. Nous avons déjà réalisé deux visites sur une ferme en besoin. C'est une démarche très enrichissante, car nous sommes dans l'écoute, et souvent témoins d'histoires douloureuses.

L'objectif à atteindre étant d'établir un climat de confiance, rester détaché, être dans l'écoute où il n'y a pas de jugement, pour permettre au paysan en difficulté de trouver ses propres pistes d'amélioration. **Le plus difficile** étant d'éviter de donner son avis personnel ou comparatif ainsi que parfois « des recettes toutes faites ».

J'ai déjà assisté à **une formation des accompagnateurs bénévoles** le 8 octobre 2020 à Vesoul, avec une partie de l'équipe, et nous étions 5 nouveaux bénévoles : super ! J'ai trouvé cette journée très formatrice.

Voici mes premières impressions d'un bénévole débutant.

Bruno Passard, SP70

COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUR LE RAPPORT DU DÉPUTÉ DAMAISIN

Le 10 mars, le député Olivier Damaisin se voyait confier une mission interministérielle inédite sur la prévention et l'accompagnement des difficultés rencontrées par les agriculteurs. Le 1^{er} décembre, il présentait son rapport au Premier ministre. Un rapport qui n'est pas à la hauteur des enjeux.

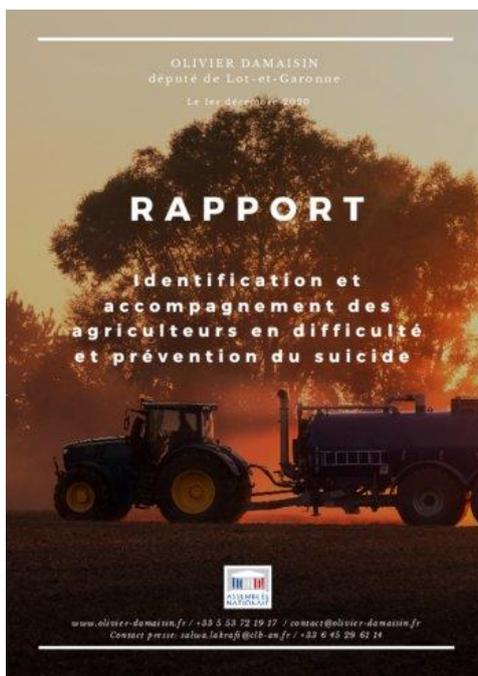
Dans son rapport, M.Damaisin **n'interroge ni le modèle agricole, ni les conditions d'exercice du métier**. Il mentionne seulement : « d'éventuels risques structurels inducteurs de conditions de travail difficiles »[ii]. Il ne renvoie qu'à des responsabilités individuelles, et souhaite voir l'agriculteur « prendre conscience de sa condition de chef d'entreprise »[iii].

Les problématiques concrètes des agriculteurs ne sont pas abordées, **il n'y a rien au sujet de :**

- la dématérialisation, l'absence de services publics en milieu rural
- prendre en compte la détresse des membres de la cellule familiale, faciliter le recours aux soins et aux droits sociaux.
- les agriculteurs qui cessent leur activité, l'accès à la formation professionnelle des agriculteurs en procédure collective.
- soutenir le redressement de l'exploitation
- faciliter l'accès aux financements des bénéficiaires d'un échéancier de paiement ou d'un plan d'apurement du passif.

Le rapport donne un rôle clé aux Chambres d'agriculture, à la MSA et aux cellules

d'accompagnement, alors même que ces dernières ne sont toujours pas opérationnelles sur l'ensemble du territoire. Il n'interroge pas la place des créanciers dans ces cellules, alors que la question de la confidentialité au sein de



ces cellules pointe le problème de leur composition, et le risque d'un partage d'informations entre créanciers, préjudiciable aux agriculteurs.

Le rapport va jusqu'à proposer **un fichage des agriculteurs** en difficulté (action 9). Cela est absolument intolérable.

Solidarité Paysans salue cependant les recommandations du rapport liées à l'aide au répit et l'accès au service de remplacement en cas d'épuisement professionnel (action 28), ainsi que le

rappel du principe de consentement de la personne en difficulté comme « préalable nécessaire pour engager un accompagnement »[iv].

L'accompagnement global et gratuit proposé par SP est reconnu (action 17). Toutefois, nous sommes outrés par l'idée que le financement des associations locales de notre réseau ne pourrait passer que par un projet local coordonné (action 27). L'accompagnement des agriculteurs fragilisés mis en œuvre par SP fait ses preuves. **Nous devons et voulons garder nos capacités d'initiative, d'indignation et notre indépendance ; ce qui n'empêche pas de travailler en partenariat.**

Communiquer positivement sur l'agriculture, comme le souhaite le rapport, c'est ce que font déjà au quotidien tous les réseaux membres d'InPACT porteurs d'une agriculture autonome, résiliente et respectueuse du vivant, mais cela ne règlera pas la question des difficultés en agriculture. **Il faudrait surtout interroger le modèle de développement agricole**, responsabiliser l'amont et l'aval de la production, et former les futurs paysans à une agriculture plus autonome, respectueuse des Hommes et de la terre.

A partir du communiqué de presse de SP National

[i] CCMSA, Etude sur l'année 2015, publiée en juillet 2019. [ii] P.49 du Rapport [iii] P.46 du Rapport [iv] P.36 du Rapport

Retours du film « Au Nom de la Terre »

Lundi 30 novembre dernier, **l'équipe du film « Au Nom de la Terre » a remis à l'association Solidarité Paysans un chèque de 135.000€** correspondant à la journée solidaire organisé lors de la sortie du film l'année dernière. **Merci** au réalisateur Édouard Bergeon, au producteur Christophe Rossignon, au distributeur Michel Saint-Jean de chez Diaphana, les exploitants de salles, et aussi Guillaume Canet, acteur engagé qui a porté le film et qui continue aux côtés d'Édouard Bergeon **de défendre le monde paysan.**



ACTUALITÉ NATIONALE

LE JURIDIQUE DANS LE RÉSEAU SOLIDARITÉ PAYSANS

La place de la juriste – L’audition avec le ministère de la Justice

Le 29 octobre 2020 a eu lieu **une assemblée générale** du groupement d’employeur du réseau solidarité paysans (GERSP). Ce fût l’occasion de soumettre au vote des adhérents la dissolution du GERSP. Cela fait suite au fait qu’en février 2020 j’ai rejoint la structure de Solidarité Paysans National (SPN) et de ce fait quitté le GERSP. Ce changement de poste a pour objectif de répondre à la démarche enclenchée le 27 mars 2019, **afin de tendre vers une réappropriation du droit par le réseau Solidarité Paysans.**

Aujourd’hui, en tant que juriste de SPN, je peux être sollicitée pour des questions juridiques, ainsi que pour des formations par l’ensemble des membres du réseau Solidarité Paysans. Par ailleurs, j’aurai pour mission de coordonner la future **commission juridique.**

Le 28 octobre 2020, Solidarité Paysans National a été auditionnée dans le cadre **de la mission flash**, confié par **le ministère de la justice** avec pour objet de faire un état des lieux des mesures préventives et de proposer des recommandations. Ces propositions pourraient permettre dès janvier 2021 d’anticiper une vague d’ouvertures de procédures collectives attendue par les professionnels.

Au cours de cette audition, Solidarité Paysans a décrit à son auditoire sur le **statut particulier des agriculteurs en difficultés.** Nous avons souligné le poids de l’héritage patrimonial de l’exploitant, les multiples facteurs d’isolement, la pression des acteurs de la profession ou encore la vulnérabilité face aux aléas climatiques et économiques. Nous avons mis en avant le **rôle fondamental de l’association dans l’accompagnement des exploitants en difficultés.** Plusieurs de nos revendications pour renforcer les règlements amiables des conflits, ou encore améliorer le déroulement des procédures collectives, ont été brièvement exposées.

Kathleen Delage, salariée SP 39 et SP national



L’assemblée générale de SOLIDARITE PAYSANS NATIONAL ...

... qui a été repoussée une fois a enfin pu se dérouler le 29 septembre en visioconférence.

Le début de la réunion a été consacré aux enjeux et questions posées par le contexte de la démission de notre président Patrick Bougeard. Celle-ci interrogeant l’avenir du réseau, elles devront être reprises ultérieurement.

Ensuite le rapport d’activité nous a été présenté. Celui-ci nous a rappelé les 3 missions premières :

- Organiser et soutenir la vie associative, structurer le réseau
- Agir pour la défense collective des agriculteurs en difficulté
- Communiquer, promouvoir l’action du réseau et travailler en partenariat

On peut retenir qu’aujourd’hui il existe un réseau de 30 associations qui couvrent 79 départements.

Ensuite le Trésorier nous a présenté son rapport financier ainsi qu’une information sur les opérations BIOCOOP et les actions liés au film ‘Au nom de la terre ». L’après-midi a été essentiellement consacré au projet de fonds de dotation qui a été largement approuvé par les associations.

Ensuite nous avons eu l’honneur d’avoir en visioconférence **Edouard BERGEON**, le réalisateur du film « Au nom de la terre ». Celui-ci a été remercié pour ses actions en faveur de SOLIDARITE PAYSANS. Il a annoncé qu’il avait d’autres projets pour nous soutenir et qu’on en reparlerait en 2021.

Alain Guyot, bénévole SP 39

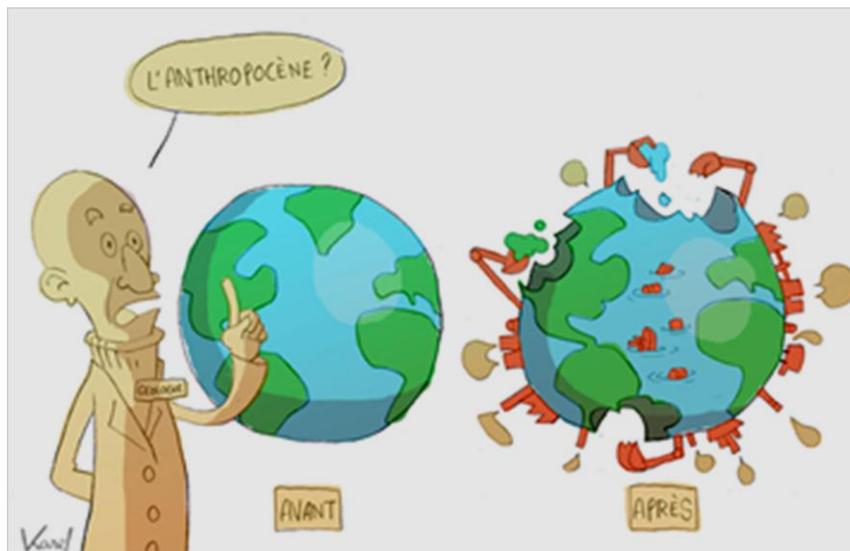
COVID-19 – MALADIE DE L'ANTHROPOCÈNE (1) ET DE LA BIODIVERSITÉ

La santé globale est en jeu d'après Michel DURU - Directeur de recherche INRAE.

La pandémie du coronavirus avec ses multiples conséquences pose encore de nombreuses questions sur son origine comme sur son impact sanitaire. Sa complexité vient de son intrication dans **un écosystème humain en plein bouleversement** : dérèglement climatique, pollutions, maladies chroniques comme le diabète et l'obésité qui aggravent les effets du COVID 19. Plus encore, la pandémie se développe sur le terreau de notre système alimentaire dont les bouleversements relatifs à la mondialisation et à l'industrialisation (de l'agriculture, de la transformation et de la distribution) ne cessent de produire des effets délétères pour la santé humaine. Les risques de zoonoses (2) sont accentués par la disparition d'habitats naturels, la déforestation comme au Brésil pour la culture du soja, en Asie du Sud Est pour l'huile de palme. Le soja est devenu une base de l'alimentation animale industrielle proposant de la viande de porcs et de poulets à bas prix. **On assiste à une baisse générale de notre immunité due à la malbouffe** : excès de sucre, d'acides gras insaturés, d'additifs ... Les excès d'antibiotiques (en élevage ou en santé humaine) ainsi que les perturbateurs endocriniens participent à cette baisse d'immunité.

Le risque de pandémie tout autant que notre vulnérabilité résulte d'une réduction, voire d'un effondrement de la biodiversité : de notre microbiote (3) intestinal, du fait de l'occidentalisation de notre régime alimentaire ; **du microbiote du système sol-plante** du fait de la simplification des systèmes de

culture, de l'accroissement de l'utilisation des pesticides et d'un travail du sol trop important ; **des paysages** : simplification avec augmentation des surfaces des parcelles ; **des écosystèmes** : dégradation du fait de la pollution et/ou changement d'utilisation des terres. **Les**



causes étant interdépendantes ou identiques, on peut parler d'une crise systémique majeure. C'est la santé de tous ces écosystèmes qu'il convient de restaurer. On peut parler de santé unique.

Nous devons sortir d'une vision d'un monde compartimenté, sans limite de ressources et ne pas croire que seules les nouvelles technologies vont sauver le monde.

Nous devons promouvoir :

1 - une agriculture basée sur la biodiversité des plantes, des paysages et des organismes du sol. Il nous faut changer de modèle : nourrir le sol par sa couverture permanente afin de fournir des apports importants de carbone, renforcer l'activité biologique pour des sols vivants et productifs. L'élevage doit être vu comme moyen d'utiliser les prairies permanentes, complémentaire des cultures ou comme moyen d'apporter des nutriments absents des végétaux (oméga 3 à très longue chaîne).

(Suite à la page 7)

RÉFLEXIONS

COVID-19 – MALADIE DE L'ANTHROPOCÈNE (1) ET DE LA BIODIVERSITÉ

(Suite de la page 6)

2 - une alimentation préservant notre microbiote intestinal (apport de fibres, oméga 3, antioxydants) avec apport modéré de protéines animales (viande) pour renforcer notre système immunitaire ; **une agriculture et une alimentation territorialisée** pour permettre des transitions agricoles (plus d'autonomie et de résilience, agro écologie) et alimentaires (manger sain et local). Repenser le libre-échange.

3- une politique agricole (PAC) qui privilégie la biodiversité et l'humain plutôt que d'encourager la course aux hectares. Considérer la nourriture comme un bien commun et non une simple marchandise. Des initiatives de transition existent partout sur nos territoires. Producteurs, consommateurs,

actions publiques, tenants du système alimentaire dominant, mouvements de citoyens, tous acteurs pour un changement. Le COVID- 19 nous en enseigne l'urgence.

François Darosey, Bénévole SP70

1. Anthropocène : période actuelle des temps géologiques où les activités humaines ont de fortes répercussions sur les écosystèmes de la planète et les transforment à tous les niveaux - **2. Zoonose** : Maladie d'origine bactérienne, virale ou fongique transmissible de l'animal à l'homme - **3. Microbiote** est l'ensemble des micro-organismes - bactéries , microchampignons , protistes - vivant dans un environnement spécifique

Un petit investissement qui peut rapporter gros !

Quel plaisir d'entendre cet éternel optimiste invité sur France Culture ce vendredi 6 novembre 2020, écoutez ce militant de 89 ans parler de ses vœux sur l'évolution de la PAC.

Fils de fermier et fermier lui-même, il a choisi ce métier, sans faire d'études et ne cessant d'étudier et de communiquer. Son crédo depuis son installation en 1954 : **remettre en question l'agriculture productiviste**. Années 50-60, il découvre que sans engrais, il obtient des rendements importants et publie la **«méthode Pochon»**. A savoir que personne à cette époque ne parlait de problèmes environnementaux.

En couple, 3 enfants, il gagne bien sa vie. Il est appelé partout pour témoigner de ses convictions et de sa méthode. La méthode Pochon a égratigné les oreilles de bien des agriculteurs ? L'industrie des engrais, les coopératives n'ont pas relayé, évidemment. André Pochon est souvent absent sur son exploitation, c'est éprouvant pour la vie de famille, André honore toujours son épouse sans qui il n'aurait pu rayonner.

Alors cette méthode, pour résumer, **il s'agit d'associer Ray-grass anglais et trèfle blanc (Bretagne)**, beaucoup de trèfle blanc. Ce trèfle produit beaucoup d'azote. Les vaches pâturent, les prairies temporaires sont retournées régulièrement, la fertilisation unique est celle des fumiers des bovins et des porcs sur paille. Ses résultats économiques sont très bons. **Autonomie** il disait, il le dit encore et encore.

André Pochon a écrit plusieurs livres à conseiller, citons « La prairie temporaire à bas de trèfle blanc » 1981, « Du champ à la source » 1991, « Les champs du possible » 1998, « Les sillons de la colère » 2002, « Le scandale de l'agriculture folle » 2009 ». Agriculteur militant, partenaire de INRA, ITCF, ITEB, toujours honoré et reconnu, mais n'a jamais eu de publicité exacerbée, étonnant ?

Prendre quelques minutes ou quelques heures, s'intéresser aux convictions d'André Pochon est un faible investissement pour le jeune agriculteur, pour tous ceux qui souffrent d'un EBE dégradé, et ça peut rapporter gros.

Son vœu pour la prochaine PAC : « supprimer toutes les aides à l'hectare, sauf celles en prairie et oléo protéagineux, afin de ne plus favoriser le soja américain ».

Claude Lyautey, bénévole SP 70

Pour écouter cette interview : <https://www.franceculture.fr/emissions/comme-personne/andre-pochon-infatigable-icone-lagriculture-paysanne>



André Pochon., nov 2020 (photo Anne Laure Chouin)

L'ACTU' AGRICOLE

CHANGER DE COOPERATIVE OU D'ACHETEUR DE LAIT

CE QU'IL FAUT SAVOIR QUAND ON EST PRODUCTEUR DE LAIT À COMTÉ



Quand on est producteur de lait à comté, on est **titulaire** d'un nombre de plaques vertes. C'est ce qu'on appelle **du lait plaqué**.

Si on décide de changer d'atelier, un pourcentage de ces plaques peut être conservé par l'entreprise. Cela peut se négocier.

Exemple : 60 % pour l'entreprise et 40 % pour le producteur de lait.

Questions à se poser si l'on envisage de changer de coopérative :

- Est-ce que la nouvelle laiterie m'attribuera de nouveaux droits à produire en lait à Comté plaqué ?
- Quelle est la durée de mon engagement ?
- Comment me sera payé mon lait ?

Dans nos accompagnements, les difficultés de trésorerie tiennent une grande place.

Nous rencontrons plusieurs types de paiement :

- un paiement intégral suivant une base établie, 30 jours fin de mois;
- un paiement avec un acompte plus ou moins important et une ou deux ristournes, le solde à l'Assemblée Générale, souvent 6 mois après la fin de l'exercice.

Ceci n'est pas un jugement mais dans des situations tendues, **il est important que tous les éléments soient mis dans la balance** car il en va de la réussite d'un redressement d'une situation.

Guy Forest et Gérard Aymonier, bénévoles SP 39

VIE ASSOCIATIVE

RÉSCRIT FISCAL



Les missions des associations Solidarité Paysans **sont dignes d'intérêt général**. Pour faire reconnaître cela auprès des finances publiques, le réseau national a coordonné l'uniformisation de rescrit mécénat pour toutes les associations locales.

Le travail a abouti !

Solidarité Paysans Jura a reçu la confirmation de l'administration fiscale que l'association dispose du statut d'organisme d'intérêt général ayant la capacité de délivrer des reçus fiscaux aux particuliers et entreprises qui lui versent des dons. SP 25 et SP 70 feront la démarche prochainement

Dès à présent nous pouvons recevoir des dons défiscalisables par SP Jura, espérons que cela confortera nos situations financières !

VIE DE SP HAUTE SAÔNE : ACTUS ET RENCONTRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À MONTCEY

C'est sous un préau mis à disposition par la mairie de Montcey que nous avons débattu et fait notre assemblée générale mardi 1er septembre. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Barbara Bessot Ballot députée, Sabrina Fleurot conseillère départementale, David Hummel pour la DTT, les représentants de différentes banques et une trentaine de personnes.

Suite à notre AG statutaire, **le débat s'est engagé sur la désertification de nos campagnes et nous avons pu étayer des solutions pour l'enrayer**. Notamment en soutenant des projets de diversification (productions innovantes, circuits courts...). Ces derniers ont encore du mal à trouver un équilibre financier sans doute mériteraient-ils d'être beaucoup plus soutenus! Nous nous sommes mis à espérer que la nouvelle PAC, actuellement en discussion, réorienterait les aides pour soutenir une agriculture plus respectueuse de l'environnement et moins industrielle, laissant la place à des projets innovants en phase avec la société et pouvant créer des emplois. Ces mesures redynamiseraient nos territoires ruraux... Merci à tous pour votre participation et vos interventions pertinentes lors du débat.

Philippe Goux, président SP70

InPACT Franche-Comté au rendez-vous Tech and Bio

Les 9 et 10 septembre derniers avait lieu à Villers-Pater (à côté de Rioz en Haute-Saône) **le rendez-vous Tech and Bio organisé par les Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté**.

Solidarité Paysans 70 a choisi d'y participer en réservant un stand avec les associations partenaires du groupe InPACT: Terre de liens, l'Afocg 25 et 39 et le MRJC.

Grâce au beau temps et à **l'intérêt de beaucoup de paysans pour l'agriculture biologique** (même en temps de Covid), le salon a été une belle réussite.

Le stand InPACT nous a permis de **rencontrer une pluralité d'acteurs** et les contacts avec les passants ont été très riches et complémentaires entre associations. Plusieurs personnes connaissaient déjà Solidarité Paysans et étaient heureuses de nous retrouver.

Ces deux journées ont été marquées sous le signe de la **convivialité**. Elles nous ont aussi confirmé que la volonté d'une agriculture soucieuse de l'environnement, mais aussi des hommes et des femmes qui la composent est toujours présente et active.

Enfin, cet événement a permis à tous les bénévoles des associations InPACT de se connaître ou de se retrouver, et de **renforcer notre conviction de l'intérêt de travailler ensemble**.

Merci à l'Afocg pour le jus de pomme et à Terre de liens pour les gâteaux et à tous ceux qui ont contribué au stand !

Joseph Lamy, Bénévole SP70



CONCERT À LA FERME – 04/10

Malgré le froid de ce dimanche après-midi et la situation sanitaire qui se dégrade, Solidarité Paysans 70 a tenu à maintenir ce moment de rencontre et de convivialité.

Le groupe franc-comtois Roland Motte et les OGM (Orchestra Garden Members) a animé cet événement dans une ambiance joyeuse et bon enfant.

C'est au GAEC du Lenery à Amance que ce concert s'est déroulé : beau succès, le hangar était plein.

Merci à la troupe pour sa bonne humeur et sa générosité. Merci à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette manifestation.

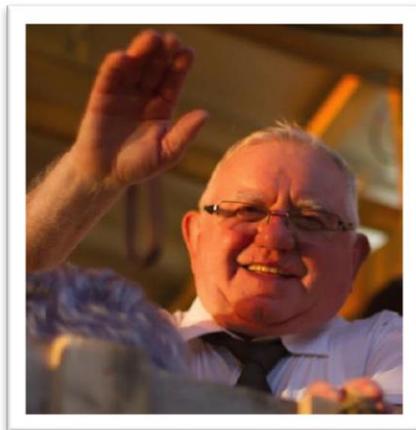
Rendez-vous à un prochain temps convivial dès que les conditions sanitaires le permettront.

Didier Barberot, Bénévole SP70

VIE DE SP-APAD DOUBS : ACTUS ET RENCONTRES

AU REVOIR GILBERT !

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Gilbert Bessot, suite à une longue maladie dû à un AVC. Gilbert était à l'origine de notre association, il était de ceux qui ont participé à sa création en 1992, pour la défense des paysans victimes des quotas laitiers à cette époque. Durant toutes ces années, il a sillonné le département au chevet des fermes en difficulté...



« C'est avec passion, dévouement, ténacité et détermination que tu as accompagné les exploitant.e.s et leurs familles qui ont fait appel à l'association, en les remettant debout et en leur redonnant espoir. Tu as toujours défendu ces petits paysan.e.s, souvent victimes de la modernisation et de la politique agricole qui n'a jamais été faite pour eux. Tu as aussi assuré pendant longtemps la trésorerie de notre association avec rigueur et passion et tu as milité dans d'autres organisations pour le bienfait de la vie agricole et de ses traditions. Ton engagement à défendre les paysans et la vie rurale t'as valu aussi des « coups » que tu su dépasser. Je crois que l'on peut aussi remercier ton épouse Denise, présente à tes côtés dans les moments de joies et de difficultés dans l'exercice de tes missions. Merci Gilbert pour tout le travail réalisé depuis toutes ces années et merci à Denise ! »

Jean Vuillet, Président SP-APAD 25

RENCONTRE DES OPA DU DOUBS

Depuis l'été dernier suite à une décision du CA nous avons sollicité une rencontre auprès des différentes OPA pour présenter notre association, notre action et notre éthique ;

La DDT, le Cerfrance, le Conseil Élevage, l'URFAC (Union Régionale des Fromages d'Appellation Comtois) et la Safer ont répondu favorablement et des rendez-vous d'échanges ont pu se réaliser. Nous avons senti un très fort intérêt de la part de nos partenaires fortement sensibilisés à l'action de Solidarité Paysans et convaincus qu'ils peuvent relayer et amplifier notre action au service des agriculteurs. Nous tenons à les remercier pour cela. Nous avons besoin également de découvrir les cadres de travail et les spécificités de chaque structure.

Le partenariat s'appuie sur **un respect réciproque de nos différences et nos valeurs communes** pour mesurer ce qui peut ou ne peut pas être fait tout en restant attachés à notre éthique nos valeurs et notre liberté de paroles. Soyons confiants tout en restant vigilants ;

Jean-Marie Roussel, Bénévole SP - APAD 25

PIQUE-NIQUE ANNUEL

Après hésitation dû au contexte sanitaire, nous avons pris la décision de maintenir notre pique-nique annuel, qui s'est déroulé le 20 septembre dernier. Nous comprenons l'absence de nombreuses personnes, nous avons fait attention au mieux aux gestes barrière.

Cette année c'est Patrick qui nous a ouvert ses portes dans la grange de son alpage aux Hôpitaux-Vieux, à 1200 mètres d'altitude.

Ce pique-nique a été un moment de plaisir partagé avec une trentaine de personnes, mais aussi de découverte du territoire géographique et de ce qui nous est cher : La vie de paysan.ne.s qui lie à la fois :

- Des passions et des trajectoires de vie différentes...
- ...À des fermes toujours différentes

Après avoir partagé un apéro maison qui avait un goût de « reviens – y » préparé par Patrick, il y a eu des prises de parole et notamment celle de notre hôte pour nous parler de son métier et de ses difficultés liées à la transmission de sa ferme : regard sur le côté humain (le travail, la passion et la vie d'une carrière) et la volonté que la ferme ne parte pas à l'agrandissement mais a une vraie installation (combat mené en solidarité avec SP-APAD).

Après le repas (individuellement tiré du sac pour cause covid) pris dans une ambiance collective chaleureuse, nous sommes allés découvrir sa ferme et ses bâtiments au village.

C'est la 5ème année que des personnes accompagnées nous invitent sur leur ferme. C'est à chaque fois des journées réussies et enrichissantes.

Nous pouvons être fiers de notre association ! Merci à Patrick pour son accueil.

Ferjeux Courgey, Bénévole SP-APAD25



VIE DE SP JURA : ACTUS ET RENCONTRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre AG annuelle n'a pas pu avoir lieu en Avril à cause du premier confinement. Et c'est avec joie que nous avons pu nous retrouver le 17 septembre. Exceptionnellement cette AG statutaire n'a eu lieu que sur une demi-journée sans repas partagé.

Il y avait autant de participant.e.s que d'habitude, ce qui était inattendu et nous a fait très plaisir.

Marie-Andrée Besson, co-présidente, dans son rapport moral, nous a bien montré la spirale dans laquelle l'agriculture est plongée. Elle exprime ainsi son souhait « **Il nous faudra trouver la lucidité et la volonté nécessaires pour orienter les changements et bâtir des modes de vie plus durables et plus respectueux du travail paysan et du paysan lui-même.** »

Ensuite des personnes politiques (la sénatrice, l'élue du CG, des OPA) et partenaires (collectivités, EVA Jura, maires, Crédit Agricole, CFPPA...) se sont exprimés positivement sur l'ampleur de notre tâche et le rôle de notre association auprès de l'agriculture jurassienne.

L'assemblée s'est terminée par un verre de l'amitié, qui manquait un peu de chaleur du fait de la distanciation. Les gestes barrière ont rendu les débats et la convivialité compliqués mais les participant.e.s ont bien joué le jeu.

Jean-Michel Montassier, bénévole SP 39



RENCONTRE ANNUELLE AVEC LA DDT

Le 8 septembre, nous sommes allés à la DDT.

Rapports des échanges DDT-SP39

Dans le cadre de nos activités, nous rencontrons régulièrement la DDT, c'est un partenariat constructif et important. Ce fût aussi l'occasion de présenter les nouvelles salariées (Kathleen et Céline).

Nous avons abordé les sujets suivants :

Le nouveau dispositif AREA (Aide à la Relance des Exploitations Agricoles)

- SP est reconnu et habilité à réaliser des audits
- Les audits sont en partie financés par l'État et la Région
- Le dispositif est complexe et difficile d'accès (voir fil N°9, page 6), la DDT et SP national vont se mobiliser sur ce sujet

Les accompagnements sur les procédures collectives auprès des tribunaux

- Qui sont de plus en plus nombreuses. Kathleen, qui est juriste, apporte aide et expérience dans des domaines particuliers méconnus pour nous.

Cette rencontre d'échange avec la DDT est très positive pour le bien des personnes accompagnées. **Je dirais que c'est un travail d'équipe nécessaire.**

Henri Poncet, bénévole SP 39



PIQUE-NIQUE SP ET AFOCG

Nous avons été ravis de vous accueillir cette année pour le pique-nique de chez Solidarité Paysans.

Il faisait beau, le soleil était au rendez-vous, comme notre Christelle, l'endroit était vraiment agréable et quel beau moment de partage. Nous avons rencontré les bénévoles et les agriculteurs de cette grande famille; échangé et partagé tant de choses, avec un délicieux apéritif.

Sans oublier votre soutien après avoir entendu le récit de notre installation, nos joies, nos peines, nos réussites etc...

Ce serait un bonheur de le refaire.

Merci pour tout.

Jacqueline et Jean-Marc Boulanger, Adhérent.e.s SP 39



PARLER DE SOLIDARITÉ PAYSANS AUTOUR DE VOUS

Nous vous rappelons que nous disposons de **plaquettes** pour présenter Solidarité Paysans, son action et le fonctionnement de l'accompagnement proposé.

N'hésitez pas à les donner aux personnes qui seraient en difficulté dans votre entourage ou à les déposer dans des lieux qui vous semblent adaptés (cabinet de médecin, etc.).

LES PROCHAINS RENDEZ VOUS DE SP

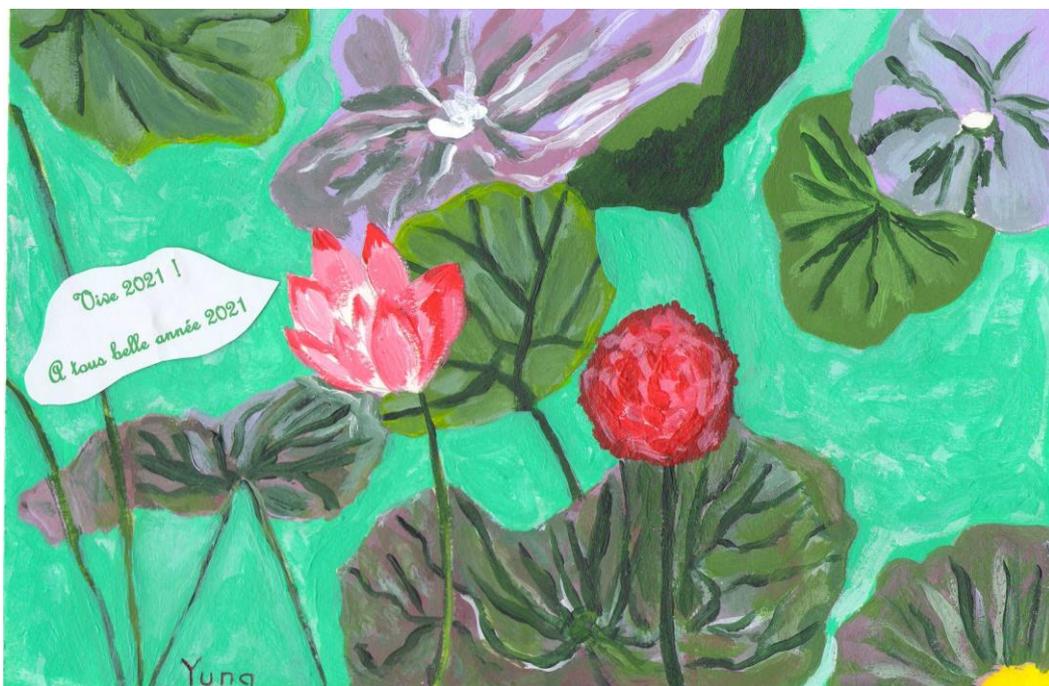
DOUBS

- **Mardi 26 janvier**

Formation comptabilité avec le CER

- **Mercredi 17 mars**

Assemblée Générale



CONGÉS ET PERMANENCES

Les bureaux seront fermés :

- **du 17 décembre au 3 janvier** pour SP-APAD25 et SP70 **seront fermés**. Une permanence téléphonique est assurée pour le Doubs au 06.86.67.37.75, pour la Haute-Saône au 06.74.94.49.02.
- **du 23 décembre au 3 janvier** pour SP 39 Jura. La permanence téléphonique est assurée au 06.30.45.10.65.

Avec le soutien de nos partenaires :